

Analyse linguistique des erreurs grammaticales commises par les étudiants sur les réseaux sociaux

ADJOURMANI Kouadio Éric¹, DODO Jean-Claude²

1. Université Félix Houphouët-Boigny, e.adjoumani@yahoo.fr

2. Université Félix Houphouët-Boigny, jeanclaude.dodo@gmail.com

*Auteur correspondant : e.adjoumani@yahoo.fr

Article soumis le 09/008/2023 et accepté le 14/12/2023

Réf.AUM10-0202

Résumé : La présente étude traite des erreurs commises par les étudiants sur les réseaux sociaux. L'objectif est d'amener les étudiants à la maîtrise des règles d'accord et celles des homonymes. Pour atteindre cet objectif, une enquête a été menée sur les messages et publications (statuts et profils) faits par des étudiants sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp). Celle-ci nous a permis d'une part de dégager les différents types d'erreurs qui sont les erreurs de constructions nominales, verbales, pronominales et de ponctuation et d'autre part de montrer les origines de ces erreurs, qui sont homonymiques et calquées par des stickers électroniques. Pour pallier ces insuffisances et les éviter, quelques techniques ou recommandations telles que la révision des règles fondamentales de la langue française portant sur les accords et homonymes, la relecture des différentes phrases construites, car une erreur peut être commise, non pas par ignorance, mais par oubli sont faites aux étudiants.

Mots-clés : français, langue, erreur, étudiant, réseau social, Côte d'Ivoire

Abstract: This study deals with mistakes made by students on social networks. The objective is to bring students to master the rules of agreement and those of homonyms. To achieve this objective, a survey was conducted on the messages and publications (statuses and profiles) made by students on social media (Facebook and WhatsApp). This allowed us on the one hand to identify the different types of errors which are errors of nominal, verbal, pronominal and punctuation constructions and on the other hand to show the origins of these errors, which are homonymous and copied by electronic stickers. To overcome these shortcomings and avoid them, some technics or recommendations such as the revision of the fundamental rules of the French language relating to agreements and homonyms, the rereading of the various constructed sentences, because an error can be made, not by ignorance, but by forgetfulness are made to the students.

Keywords: french, language, error, student, social media, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Depuis la période coloniale, le français a été le principal médium d'enseignement dans le milieu scolaire (primaire, secondaire et supérieur) ivoirien, même si le texte de loi du 18 août 1977, n° 77-584 portant sur la réforme de l'enseignement de 1977, autorise l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement. Cependant, la langue française regorge de nombreuses embûches car elle obéit à une diversité et variété de règles qui la complexifient. En effet, l'on constate des erreurs commises par les apprenants lors de l'apprentissage du français. De ce fait, nous pouvons dire que tout apprentissage passe nécessairement par la commission d'erreurs. Porquier (1997 : 28) abonde dans le même sens lorsqu'il soutient que « l'erreur est inévitable (...). On n'apprend pas sans faire d'erreur et les erreurs servent à apprendre. Mais qu'est-ce que l'erreur ? Cette notion semble difficile ou délicate à définir par nombre de didacticiens. En revanche, d'autres tels Cuq (2004) définissent l'erreur comme une déviation à la norme ou à ce à quoi on s'attend. Le linguiste Bailly (1999 : 87), quant à lui, définit l'erreur comme étant « un comportement langagier (en compréhension ou en production) qui ne correspond pas à la norme grammaticale, lexicosémantique, phonologique ou pragmatique de la langue ». Quant à Sautot (2020 : 1-2), dans sa récente étude intitulée « Typologie d'erreurs d'orthographe Pourquoi faire ? » fait appel à plusieurs définitions qui se superposent et semblent compléter :

Chaque description entraîne à sa suite la nature des erreurs que le scripteur commettra. Avec le "Bled" l'erreur est un non-respect de la règle. Une typologie lapidaire serait :

- fautes d'usage ;
- fautes de conjugaison ;
- fautes de grammaire

assorties d'un numéro de règles (à copier dix fois).

Chez Thimonier, l'erreur est le non-respect d'une régularité phonéticographique ou la graphie d'un mot dans une série (parmi plusieurs milliers) qui n'est pas la sienne.

La description phono-centriste engendre des erreurs de transcription

:

- omission de lettre ;
- omission de lettre valeur zéro ;
- confusion de phonèmes valeurs de base ex : p/h ;
- confusion de lettres transcrivant un même phonème.

Une typologie limitée dans le nombre de types, au regard des deux précédentes.

Nina Catach propose dans son traité théorique et pratique de l'orthographe française (Nathan 1986) la collection que voici :

- erreurs à dominante extragraphique ;
- erreurs à dominante phonogrammique ;
- erreurs à dominante morphogrammique ;
- erreurs à dominante logogrammique ;
- erreurs à dominante idéogrammique ;
- erreurs à dominante non fonctionnelle ;

Une typologie où l'erreur est centrée sur la fonction du graphème.

La démarche de recueil de données a consisté d'abord à observer les messages et publications (statuts et profils) faits par les étudiants sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp), ensuite à faire des captures d'écran pour les publications contenant des déviations ou anomalies linguistiques. Cette démarche s'explique du fait que les publications temporaires (*Story* pour Facebook et *Statut* pour WhatsApp) ont une durée maximale de vingt-quatre heures (24h). L'on pourrait se demander comment des étudiants ayant des prérequis suffisants (en théorie) en apprentissage du français arrivent-ils à commettre des erreurs élémentaires de grammaire. Qu'est-ce qui peut expliquer ces erreurs observées dans leurs publications ? Nous postulons comme hypothèse de recherche que les étudiants privilégient la sonorité que l'orthographe, à l'instar des écritures SMS. L'objectif de cette étude est d'amener les étudiants à la maîtrise des règles d'accord et celles des homonymes. Pour la méthodologie, la présente étude propose d'identifier, dans une approche fonctionnelle, les différents types d'erreurs commises par les étudiants (apprenants) sur les réseaux sociaux, leur origine et de proposer des solutions.

1. Les types d'erreurs commises

Parmi les erreurs produites, les plus récurrentes sont celles qui ont trait aux constructions nominales, verbales et à la ponctuation.

1.1 Les erreurs de construction nominale

Soit les phrases suivantes :

- a. « **Leur places** c'est en arrière »
- b. « Tu quittes la maison **tout les matins** »
- c. « **Leur plans** a échoué »
- d. « Que notre joie soit complète **chaque jours** »
- e. « Bonne chance à **tout les éléments** du BTS »
- f. « Il connaît **chaque détails** de votre vie »
- g. « **Tous mon soucis** »

On remarque, à l'aide de ces exemples, que les étudiants éprouvent des difficultés pour accorder les groupes nominaux. En effet, ils ont des problèmes à appliquer la règle générale qui stipule que **le déterminant et l'adjectif s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent**. Dans les phrases a), c), d) et g), l'erreur est observable au niveau des noms, car ceux-ci portent la marque du pluriel, contrairement à leurs déterminants. La structure syntaxique de ces phrases montre que les noms ne doivent pas être porteurs de la marque du pluriel. En b) et e), c'est plutôt l'adjectif qui est mal orthographié. En fait, cet adjectif est au singulier alors que le nom qu'il qualifie est au pluriel. On a donc violation de la règle générale. En h), on constate une double erreur : une qui porte sur l'adjectif et l'autre sur le nom. La reconnaissance de ces deux erreurs n'est possible que par le déterminant « mon ». Du moment où ce déterminant est au singulier, l'adjectif qui le précède et le nom qui le suit doivent être également au singulier, en vertu de la même règle.

1.2 Les erreurs de constructions verbales

Considérons les phrases ci-dessous.

- a. « Charly sache que je n'est rien contre toi... »

- b. « Dieu **es** fidèle et juste »
- c. « Vanessa tu **est** méchante »
- d. « Ils **on** compris »
- e. « Les gens **on** problème »
- f. « Car **ont** ne sait jamais dans la vie »
- g. « **Ont** va passer le second passage »
- h. « Ça ne te **dis** rien »
- i. « ...j'ai **fais** semblant »
- j. « Tu **part** pour me laisser ici encore toute seule »

Plusieurs remarques sont faites, après l'observation de ces phrases. En effet, l'on constate que les étudiants éprouvent des difficultés en ce qui concerne l'accord sujet-verbe. Ces difficultés sont manifestes à travers l'emploi des auxiliaires « avoir » et « être ». Ainsi, une erreur se dégage dans l'exemple (a) car la conjugaison de l'auxiliaire « avoir » au présent de l'indicatif à la 1^{ère} personne du singulier « ...je n'**ai** rien contre toi » est confondue à celle de l'auxiliaire « être » à la 3^e personne du singulier, au présent de l'indicatif. Une autre confusion est observée dans les exemples b) et c). Ici, la difficulté se situe au niveau de la conjugaison de l'auxiliaire « être » au présent de l'indicatif. En effet, les étudiants ont du mal à distinguer la forme de l'auxiliaire quand celui-ci est précédé d'un nom ou du pronom de la 2^e personne du singulier. La forme conjuguée « es » doit exclusivement avoir comme sujet syntaxique « tu » et celle de « est » a pour sujet un nom au singulier ou le pronom de la 3^e personne « il/elle ». On constate également que les étudiants ne font pas la différence entre « on », pronom indéfini neutre faisant référence à une ou plusieurs personne(s), sujet de la phrase et « ont », auxiliaire avoir conjugué au présent de l'indicatif, à la 3^e personne du pluriel. En un mot, ils ne reconnaissent pas le « ont » verbe et le « on » sujet. Ce faisant, ils violent les règles qui stipulent qu'**on écrit ONT quand on peut le remplacer par AVAIENT** et qu'**on écrit ON quand on peut le remplacer par IL ou**

ELLE. On note également la non maîtrise des flexions verbales par les apprenants, notamment les verbes du 3^e groupe aux temps simples (ex : h) et aux temps composés (ex : i).

1.3 Les erreurs de constructions pronominales

Soit les exemples suivants.

- a. « Stp Éric, j'ai mal d'avoir fait **sa**,»
- b. « Petite **sa** sera du lourd demain »
- c. « Tu sais maintenant donc réfléchis à **sa** »
- d. « **Ça** c'est pas joli avec moi »
- e. « Tu nous avais caché **sa** »

Après analyse de ces phrases, on retient que les étudiants ont de réelles difficultés à distinguer le démonstratif « ça » et le possessif « sa ». Autrement dit, en lieu et place du pronom démonstratif, ceux-ci utilisent le possessif. Ils ont une méconnaissance de la règle selon laquelle **le possessif « sa » n'est jamais en fin d'énoncé** (ex : a, c et e) **et n'est jamais suivi d'un verbe** (ex : b et d).

1.4 Les erreurs de ponctuation

Soit les énoncés suivants :

- a. « **Charly** sache que je n'est rien contre toi »
- b. « **Petite** sa sera du lourd demain »
- c. « Sa c'est pas joli avec moi »
- d. « **Monsieur** c'est possible de bosser demain ?
- e. « A demain »
- f. « Bonne nuit monsieur »
- g. « Bonjour bébé »
- h. « **Mon oncle se lave** s'il sort je vais rentrer »

- i. « **Je suis à la maison** je ne sais pas ce qui se passe en ville »
- j. « **Toi** tu es là-bas et puis tu veux réchauffer »
- k. « **Et vous** vous allez bien ? »
- l. « **Après avoir eu ma licence** je vais ramasser mes bagages »
- m. « D'ici vendredi je vais essayer de faire quelque chose »

Les exemples nous montrent que les étudiants ne font pas appel aux signes de ponctuation, lors de leurs productions écrites. Le premier signe de ponctuation exclu est le **point** (.). Cette exclusion est la violation de la règle classique qui stipule **qu'une phrase (déclarative) commence par une lettre MAJUSCULE et se termine par un POINT**. A ce signe s'ajoute la **virgule** (,), un autre qui constitue une grande difficulté pour la majorité des apprenants car ils ignorent toutes les règles qui découlent de ce signe. En (a) et (b), on remarque respectivement que "Charly" et "petite", qui sont des apostrophes ou interpellations, ne sont pas suivies d'une virgule. Or selon la règle, **la virgule est marquée à la suite d'une apostrophe**. On a donc violation de deux signes de ponctuation en (a) et (b) : le point final, d'une part, et la virgule d'autre part.

2. Origines des erreurs commises

Les erreurs commises par les étudiants proviennent de deux sources : les homonymes d'un côté et les stickers de l'autre.

2.1 Les erreurs homonymiques

Les erreurs commises portant sur les homonymes sont variées. On y trouve les homonymes verbaux et les déterminants homonymes.

2.1.1 Les homonymes verbaux

Les homonymes verbaux que confondent les étudiants concernent, en majorité, la conjugaison des auxiliaires "avoir" et "être" au présent de l'indicatif.

Considérons les exemples ci-après.

- a. «...Je n'**est** rien contre toi... »
- b. « Dieu **es** fidèle et juste »
- c. « Vanessa tu **est** méchante »
- d. « Ils **on** compris »
- e. « Les élèves on fui des classes »
- f. « ...j'ai **fais** semblant »

En a), l'erreur commise par les étudiants provient du mauvais choix de l'homonyme. En effet, ils sont confrontés à deux homonymes homophones, notamment « ai » et « est », qui sont respectivement conjugués à la 1^{ère} et 3^e personne du singulier. Le mauvais choix est donc relatif à la non maîtrise de l'accord entre le sujet syntaxique et le verbe. En b) et c), cette fois-ci, la confusion se situe au niveau des désinences de l'auxiliaire "être" au présent de l'indicatif. Les étudiants ne font donc pas la différence entre les formes conjuguées de l'auxiliaire "être" à la 2^e et 3^e personne du singulier. L'erreur en d) et celle en e) sont également des erreurs homonymiques, car les étudiants ont du mal à distinguer les homophones « ont » et « on » qui sont respectivement verbe et pronom indéfini. En f), l'erreur est produite à cause de la difficulté à différencier les homonymes « fait », participe passé du verbe "faire" et « fais », verbe conjugué à la 1^{ère} ou 2^e personne du singulier, au présent de l'indicatif.

2.1.2 Les déterminants homonymes

Observons les phrases ci-après.

- a. « Lui, **ces** parents sont riches »
- b. « **Ses** moments passés ensemble »
- c. « **Leur** enseignants sont là »
- d. « **Leurs** affaire n'est pas claire »

e. « **Tout** les Ivoiriens sont fiers d'eux »

f. « **Tous** le monde est venu me voir, sauf toi »

Il y a erreurs en a) et b) du fait de la confusion faite entre les homonymes « ces », déterminant démonstratif et « ses », déterminant possessif. A l'instar des erreurs en a) et b) portant sur les déterminants, celles commises en c) et d) concernent les déterminants. Ici, les étudiants confondent les homonymes « leur » et « leurs ». Ils ignorent quand est-ce que le déterminant « leur » prend la forme singulier ou pluriel. Les homonymes adjectivaux « tout » et « tous » constituent également un véritable casse-tête pour les étudiants. De même que les déterminants homonymes, les étudiants ont des difficultés pour accorder en nombre les deux homonymes adjectivaux que sont « tout » et « tous ». Ces erreurs sont illustrées à travers les phrases en e) et f).

2.2 Les erreurs calquées

Analysons les différents stickers électroniques créés par des utilisateurs (étudiants) contenant des anomalies linguistiques.



Image 1 : Des captures d'écran de stickers électroniques



Image 2 : Suite des captures d'écran de stickers électroniques

Sur le sticker électronique (1), l'erreur porte sur l'adjectif « sûr », qui est substitué par son homonyme « sur », qui quant à lui est une préposition. L'énoncé du sticker (2) fait ressortir deux déviations normatives. La première attrait au mauvais accord du participe passé du verbe rire employé avec l'auxiliaire "avoir" qui, au lieu de s'écrire « ri », est plutôt écrit « ris ». Ici encore, nous sommes en présence de deux homonymes, à savoir « ri » et « ris ». La seconde anomalie concerne la mauvaise orthographe de la préposition « jusqu'a », où le "a" doit être porteur d'un accent grave « jusqu'à ». Trois écarts sont observables sur le sticker (3). Les deux premiers sont la violation de la règle de construction d'une phrase déclarative, qui stipule que celle-ci **commence par une lettre MAJUSCULE et se termine par un POINT**. Le troisième est une confusion entre le verbe « calculer » qui, sous sa forme conjuguée au mode indicatif, à la première personne du singulier, devient « calcule » et le nom « calcul ». On a donc une confusion qui se situe au niveau catégoriel. Sur le sticker (4), l'unité « salut » n'est pas celle qui est recommandée dans un tel contexte, car « saluer » qui est un verbe du premier groupe a comme pour terminaison, au présent de l'indicatif, la lettre « e » pour ce qui est de la 1^{ère} et de la 3^e personne du singulier. Le sticker (5) comporte une erreur orthographique (« prend ») et une erreur de ponctuation (absence

du point d'exclamation à la fin de la phrase impérative). L'erreur orthographique viole la règle de la phrase impérative selon laquelle le verbe du 3^e groupe "prendre" conjugué à la 2^e personne du singulier prend un « s » comme terminaison. Il ressort du sticker (6) une erreur orthographique qui est marquée par la mauvaise conjugaison de « vois », qui devait plutôt être « voit », en raison du sujet syntaxique de la phrase qui est « qui », pronom référant à la 3^e personne du singulier. Ici encore, nous avons une confusion homonymique entre « vois » et « voit ». A cette déviation s'ajoute le non-respect de la ponctuation. En effet, l'emploi du pronom interrogatif à l'initiale de la phrase entraîne la marque du point d'interrogation « ? » et non la marque de l'exclamation « ! » en fin de phrase. Il y a erreur sur le sticker (7) car on constate une violation de la règle stipule que « **Quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif** » ou encore « **le semi-auxiliaire « aller » est suivi d'un verbe à l'infinitif** ». L'anomalie sur le sticker (8) se situe au niveau du mauvais accord entre le verbe « finir » et son sujet syntaxique « tu ». En fait, la règle stipule que les verbes du 2^e groupe conjugués à la 2^e personne au présent de l'indicatif ont pour terminaison la lettre « s ». Or, celle-ci a été omise.

En somme, les erreurs linguistiques produites sur les différents stickers deviennent des références pour les étudiants, et donc se retrouvent dans leurs écrits quotidiens. Ces erreurs montrent que les apprenant, dans leurs différentes productions écrites, privilégient la sonorité donc l'homophonie au détriment de l'orthographe exacte. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils utilisent régulièrement l'écriture SMS.

3. Recommandations

Avant toute proposition, il faut reconnaître que l'erreur est humaine et participe au processus d'apprentissage de tout individu. Cependant, elle est corrigible. Pour pallier ces lacunes, les étudiants doivent en premier lieu réviser les règles fondamentales de la langue française portant sur les accords et homonymes. Cette révision doit être suivie d'exercices pratiques donnés par une personne compétente pour une évaluation. La deuxième

recommandation à prendre en compte par les étudiants est la relecture de leurs différentes phrases construites, car une erreur peut être commise, non pas par ignorance, mais par oubli. D. Manesse, cité par Béré et Kossonou (2020 : 12) abonde dans le même sens lorsqu'il affirme que « (...), on peut oublier un s ou un e pour plusieurs raisons, tout en connaissant parfaitement la règle et les catégories. Ce n'est alors pas la règle qui doit être revue, mais une technique de relecture qui doit être mise au point et pratiquée ». La relecture également doit être suivie d'une série de questions que doit se poser l'étudiant pour éviter les erreurs. Celles-ci peuvent être :

- Ai-je bien relu ma phrase ?
- Ma phrase respecte-t-elle les règles d'accord ?
- N'ai-je pas fait une confusion d'homonymes ?
- La ponctuation est-elle respectée ?

Le manque d'attention, le correcteur automatique du smartphone et le fait d'interagir avec plusieurs personnes à la fois peuvent engendrer également ces erreurs grammaticales. C'est la raison pour laquelle, il faut au préalable vérifier ses écrits avant de les publier.

Conclusion

La présente étude a consisté en l'analyse linguistique des erreurs commises par les étudiants sur les réseaux sociaux. L'objectif était d'amener les étudiants à la maîtrise des règles d'accord et celles des homonymes. Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord dégagé les différents types d'erreurs que sont les erreurs de constructions nominales, les erreurs de constructions verbales, les erreurs de constructions pronominales et les erreurs de ponctuation), ensuite montré les origines des erreurs (erreurs homonymes et erreurs calquées) et enfin nous avons donné des recommandations pour éviter ces erreurs.

In fine, les étudiants doivent fournir des efforts pour éviter des erreurs élémentaires de grammaire qui, de toute évidence, peuvent être un obstacle dans leur quête d'emploi.

Références bibliographiques

CUQ J-P. & Al. (2004), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, clé internationale/Asdifle, Paris

ASTOLFI, J-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris, ESF.

BAYOL, M. C. (1998). *La grammaire française*, Paris, Éditions Nathan.

BERE, A. & KOSSONOU, Y. M. (2020). « Analyse d'erreurs morphosyntaxiques dans les productions écrites d'élèves de terminale de la commune de Yopougon, *INTER-TEXTUEL, Journal of humanities and Social Sciences*, n°3, Bouaké, pp 121-133.

CATACH, N. (1991). *L'Orthographe en débat*, Série linguistique ed. Nathan.

COGIS, D. (2005). *Pour enseigner et apprendre l'orthographe. Nouveaux enjeux – Pratiques nouvelles*. École/Collège, Paris, Delagrave.

CREISSELS, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.

DIA, M., DEMBELE, O. S. K. et SYLLA, F. B. (2020). « Impact des réseaux sociaux sur les écrits des étudiants au Mali », *Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol.7(3)*, Déc. 2020, pp 347-362, <http://aflash-revue-mdou.org/>

GAO, X., & TAGG, C. (2018). "Recontextualization of Textisms in Chinese University Students' Text Messages." In *Routledge Handbook of Linguistics and the English Language* (pp. 382-395). Routledge.

GREVISSE, M. (1980). *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot 11^{ème} édition

HAAS Ghislaine (2004), *L'orthographe au quotidien*, Dijon, CRDP, Bourgogne.

LARRUY Martine-Marquillo, 2003, *L'interprétation de l'erreur*, Paris, CLE Internationale.

LORROT Danièle, 1998, « Pour l'orthographe : une nouvelle conception de l'apprentissage », *Le Français aujourd'hui*, n°122, pp 90-99.

LUCCI V. & NAZE Y. (1979). *Enseigner ou supprimer l'orthographe*, Ed. CEDIC, Paris.

MANESSE, D. (2006). « Le chaudron de l'évaluation », *Cahiers pédagogiques*, n°440, pp. 14-15.

MANESSE, D. et COGIS, D. (dir.) (2007). *Orthographe, à qui la faute ?* Paris, ESF.

MARTINET, A. (1985). *Syntaxe générale*, Paris, Armand Coli.

MASSERON, C., & LUSTE-CHAA, O. (2008). Typologie d'erreurs lexicales : difficultés et enjeux. In *Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp 519-531. EDP Sciences.

PORQUIER, R. (1997). « L'analyse des erreurs, problèmes et perspectives », *Études de linguistique appliquée*, n°25, pp 23-43

SAUTOT J-P. (2020). « Typologie d'erreurs d'orthographe Pourquoi faire ? » *Négociation orthographique*, https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/content_page/item/318-typologie-d-erreurs-pour-quoi-faire

TAGG, C., & SEARGEANT, P. (2018). *The Language of Social Media: Identity and Community on the Internet*. Palgrave Macmillan.

WOOD, A. F., & KEMP, N. (2016). "Punctuation and Interpretation in English Text Messages: The Role of Punctuation in Understanding and Misunderstanding." *Discourse Processes*, 53(5-6), 399-417.